

(Container label)



Imazethapyr SL

Herbicide

Solution

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

(NE PAS UTILISER DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES)

PRINCIPE ACTIF : Imazéthapyr 240 g/L

NO D'HOMOLOGATION 34260 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1L – 150L

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215 – 2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **PEUT ETRE NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.**
3. **ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux. Peut endommager les yeux.
4. Peut causer une irritation de la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS.**
5. **NE PAS CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU POUR ANIMAUX.**
6. **ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS OU LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.** Utiliser une ventilation appropriée.
7. **NE PAS** manger, boire ou fumer lors de l'emploi.
8. Nettoyer soigneusement les régions exposées de la peau après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.
9. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, un masque anti-poussière et/ou des lunettes à l'épreuve des éclaboussures ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques au moment des opérations de mélange, de remplissage, et pendant l'application, le nettoyage et la réparation.
10. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément du reste de la lessive ménagère.
11. Laver l'équipement de protection (gants, lunettes, écran facial) à l'eau savonneuse dès qu'ils sont enlevés.
12. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
13. Ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les sites traités avant l'expiration du délai de sécurité de 12 heures.
14. **NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.**

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter symptomatiquement.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour des espèces végétales terrestres et aquatiques non ciblées. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit en surplus dans son contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne doit pas geler. NE PAS entreposer à des températures inférieures à 0°C. Si le produit est exposé à des températures inférieures à 0°C durant l'expédition ou l'entreposage, s'assurer qu'il soit totalement dégelé et que le contenant ait été agité vigoureusement avant l'utilisation.
3. NE PAS livrer ou entreposer le produit près d'aliment de consommation humaine ou animale, de semences et d'engrais.
4. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, verrouillé, bien ventilé et sans drain au plancher.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

Imazethapyr SL

Herbicide

Solution

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

(NE PAS UTILISER DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES)

PRINCIPE ACTIF : Imazéthapyr 240 g/L

NO D'HOMOLOGATION 34260 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1L – 150L

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215 – 2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **PEUT ETRE NOCIF SI INGÉRÉ, INHALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU.**
3. **ÉVITER TOUT CONTACT** avec les yeux. Peut endommager les yeux.
4. Peut causer une irritation de la peau. **ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS.**
5. **NE PAS CONTAMINER LES ALIMENTS POUR HUMAINS OU POUR ANIMAUX.**
6. **ÉVITER D'INHALER LES VAPEURS OU LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.** Utiliser une ventilation appropriée.
7. **NE PAS** manger, boire ou fumer lors de l'emploi.
8. Nettoyer soigneusement les régions exposées de la peau après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.
9. Porter une chemise à manches longues et un pantalon long, un masque anti-poussière et/ou des lunettes à l'épreuve des éclaboussures ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques au moment des opérations de mélange, de remplissage, et pendant l'application, le nettoyage et la réparation.
10. Si les vêtements deviennent contaminés, retirer et laver séparément du reste de la lessive ménagère.
11. Laver l'équipement de protection (gants, lunettes, écran facial) à l'eau savonneuse dès qu'ils sont enlevés.
12. Nettoyer soigneusement l'équipement de pulvérisation après l'usage.
13. Ne pas entrer ou permettre l'entrée dans les sites traités avant l'expiration du délai de sécurité de 12 heures.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter symptomatiquement.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour des espèces végétales terrestres et aquatiques non ciblées. Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

ENTREPOSAGE

1. Entreposer le produit en surplus dans son contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne doit pas geler. **NE PAS** entreposer à des températures inférieures à 0°C. Si le produit est exposé à des températures inférieures à 0°C durant l'expédition ou l'entreposage, s'assurer qu'il soit totalement dégelé et que le contenant ait été agité vigoureusement avant l'utilisation.

3. NE PAS livrer ou entreposer le produit près d'aliments de consommation humaine ou animale, de semences et d'engrais.
4. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec, verrouillé, bien ventilé et sans drain au plancher.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Imazethapyr SL est un herbicide sélectif qui peut être appliqué en traitement en pré-semis hâtif ou par incorporation en pré-semis, en prélevée ou en postlevée dans le soya. La méthode d'application choisie dépend de la culture, des mauvaises herbes dont on prévoit l'apparition et de la préférence de l'utilisateur. Dans le traitement en pré-semis hâtif et en prélevée, les mauvaises herbes qui y sont sensibles apparaissent et présentent un état chétif, puis meurent. Appliqué en postlevée, l'herbicide Imazethapyr SL est absorbé à la fois par les racines et les feuilles des mauvaises herbes sensibles, ce qui a pour effet de bloquer leur croissance et de les faire mourir.

Utiliser l'herbicide Imazethapyr SL à une dose de 312 mL (75 g de matière active) à 420 mL (100 g de matière active) par hectare. Pour une application en postlevée sur du soya tolérant au glyphosate, 210 mL (50 g de matière active) à 312 mL (75 g de matière active) par hectare peuvent être appliqués dans un mélange en réservoir avec du glyphosate. Consulter les tableaux appropriés concernant les doses d'application spécifiques à chaque culture.

CULTURES HOMOLOGUÉES

Soya

HUMIDITÉ REQUISE

Comme pour tous les herbicides appliqués au sol, il faut de l'humidité lors des traitements en pré-levée par l'herbicide Imazethapyr SL, de façon à activer le produit. Des précipitations humidifiant le sol sur 5 cm de profondeur sont requises moins de sept jours après l'application de l'herbicide Imazethapyr SL appliqué au sol. Si l'humidité désirée n'est pas obtenue dans les 7 à 10 jours après l'application, effectuer un travail du sol entre les rangs à une profondeur de 5 à 8 cm en utilisant un rouleau ou un sarcler à dents en S pour supprimer les échappés de mauvaises herbes jusqu'à ce que le champ reçoive l'humidité nécessaire. Pour les traitements en pré-semis hâtif (soya seulement), plus de 7 à 10 jours peuvent s'écouler avant de recevoir les précipitations adéquates pour activer l'herbicide et de réduire le risque que des mauvaises herbes n'échappent au traitement. Les agriculteurs qui préfèrent les applications de pesticides en surface peuvent choisir ce type d'application de l'herbicide Imazethapyr SL.

RESTRICTIONS DE RÉENSEMENCEMENT ET ROTATION DES CULTURES

Le soya peut être semé au cours de la saison de l'application en raison d'échec de la culture. La préparation du sol pour le réensemencement ne devrait pas se faire à plus de 10 cm de profondeur.

Le soya peut être semé l'année qui suit l'application de l'herbicide Imazethapyr SL. Effectuer un essai biologique en plein champ (un essai en bande cultivé jusqu'à la maturité) l'année AVANT de cultiver toute autre culture.

DIRECTIVES D'APPLICATION

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser de gouttelettes de calibre inférieur à la taille moyenne correspondant à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Ruissellement

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le plan d'eau.

CULTURE : SOYA

Appliquer l'herbicide Imazethapyr SL comme traitement en pré-semis hâtif, en pré-semis incorporé, en prélevée ou en postlevée dans le soya.

Pour les champs qui contiennent des mauvaises herbes autres que celles énumérées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : Herbicide Imazethapyr SL Seul", effectuer un mélange en réservoir pour une suppression à large spectre (Consulter "Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide – Soya"). Le choix du produit pour le mélange en réservoir dépendra des mauvaises herbes spécifiques à supprimer. Consulter les étiquettes des produits d'association afin de déterminer quel produit fournira une suppression des mauvaises herbes spécifiques présentes au champ.

Suppression des mauvaises herbes dans le soya : Herbicide Imazethapyr SL Seul

Mauvaises herbes	Période d'application					
	Pré-semis hâtif (avant l'émergence des mauvaises herbes)	Pré-semis hâtif (mauvaises herbes émergées à deux feuilles)	Pré-semis Incorporé	Prélevée	Postlevée hâtive (avant le stade 2 feuilles des mauvaises herbes)	Postlevée tardive (stade foliaire maximum dans la parenthèse)
Feuilles larges						
chénopode blanc	S	SP	S ²	S	SP	
amarante à racine rouge	S	S	S	S	S	S (12)
renouée	S			S		
renouée persicaire	S			S ³		
moutarde des champs	S	S	S	S	S	
Abutilon	S ¹	S ¹	S ¹	S ¹	S ¹	S (8)
petite herbe à poux	S	SP	SP ²	S ³	S ⁴	
grande herbe à poux					SP ⁵	SP (10)
morelle noire de l'Est	SP	S	S	S	S	
renouée liseron		SP			S	
lampourde glouteron		S ¹			S ^{1,4}	
Graminées						
sétaire verte et glauque	S	S	S	S	S	S (4)
ped de coq	S	SP	SP ²	S ³	S ⁴	S (6)
panic capillaire avancé	S			S ³	S	
panic millet	SP	SP	SP	SP	SP	
digitaire sanguine					SP	
Vivaces						
souchet comestible					SP	

S = Suppression SP = Suppression partielle et Réduction de la compétition

¹ Quelques plants d'abutilon et/ou de lampourde glouteron qui germent plus en profondeur dans le sol et qui émergent plus tard peuvent échapper au traitement.

² Un mélange en réservoir est recommandé pour les champs ayant un historique de fortes infestations de ces espèces.

³ La plus forte dose ou un mélange en réservoir est recommandé pour les champs ayant un historique de fortes infestations de ces espèces.

⁴ La plus forte dose est requise pour de fortes infestations de ces espèces.

⁵ La plus forte dose est requise.

Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide – Soya

Possibilités de mélange en réservoir	Période d'application			
	Pré-semis hâtif	Pré-semis Incorporé	Prélevée	Postlevée Hâtive et tardive
Glyfos ^{MD} ou Vantage ^{MC} Plus MAX	X ¹			X ^{1,3}
Sencor ^{MD}	X ¹	X ^{1,2}	X ¹	
Lexone ^{MD}		X ^{1,2}	X ¹	
Treflan ^{MCEC} / Rival ^{MD} / Trifluralin ^{MD}		X ¹		
Lorox ^{MD} / Afolan ^{MD}			X ¹	
Liberty ^{MD} 200SN Herbicide				X ^{2,4}
Basagran ^{MD} / Basagran ^{MD} Forte				X ^{1,2}

- ¹ Consulter l'étiquette pour connaître l'information spécifique au mélange en réservoir concernant les TAUX, les RECOMMANDATIONS, les RESTRICTIONS et les MISES EN GARDE.
- ² Consulter les possibilités de mélange en réservoir dans la section appropriée de la période d'application de cette étiquette.
- ³ Soya tolérant au glyphosate seulement (i.e., variétés avec le gène Roundup Ready^{MD}). Consulter la section CULTURE : SOYA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE.
- ⁴ Pour utilisation sur des variétés de soya qui ont été spécialement développées pour être tolérantes au glufosinate d'ammonium (c'est-à-dire les semences LibertyLink).

Application en pré-semis hâtif – Soya

Période	<p>Appliquer l'herbicide Imazethapyr SL jusqu'à 30 jours avant de semer le soya, dans un système classique de travail du sol, un système de travail réduit ou en semis direct. En utilisant cette technique, on peut employer l'herbicide Imazethapyr SL seul pour une application en surface.</p> <p>Après l'application, on recommande de travailler une seule fois la terre de façon à préparer le lit de semence avant de l'ensemencer. Cette préparation finale du sol ne doit pas représenter un travail de plus de 10 cm de profondeur un travail plus profond entraînera une concentration réduite de l'herbicide dans la zone de germination des mauvaises herbes et de ce fait, une réduction de la suppression des mauvaises herbes. NE PAS labourer après l'application.</p>	
Taux	Pré-semis hâtif – Avant l'émergence des mauvaises herbes	420 mL/ha
	Pré-semis hâtif – jusqu'à l'émergence des mauvaises herbes (avant le stade de 2 vraies feuilles).	420 mL/ha + surfactant non-ionique. Un surfactant non-ionique DOIT ÊTRE AJOUTÉ. Un engrais liquide ajouté à la bouillie fournira un brûlage plus rapide des mauvaises herbes.
Volume d'eau	100 à 400 L/ha	
Surfactant/ Adjuvant	<p>Pour un traitement en pré-semis hâtif – jusqu'à l'émergence des mauvaises herbes : Surfactant Non-ionique – 0,25 % v/v (e.g. 2,5 L/ 1 000 L de solution de pulvérisation) Solution fertilisante liquide (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) – 2 L/ha</p>	
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".	
Remarques	Semer le soya seulement lors de la saison d'application.	

Application en pré-semis incorporé – Soya

Période	L'incorporation doit être faite afin que l'herbicide Imazethapyr SL soit distribué d'une façon égale dans les 5 premiers centimètres de la surface du sol. L'incorporation peut se faire à l'aide de disques ou d'un cultivateur opéré à une vitesse de 8 à 12 km/h, à double passage, le deuxième passage faisant angle avec le premier. Le cultivateur doit être doté de 3 à 4 rangées de dents décalées et espacées de moins de 15 cm ainsi qu'une herse ou une herse rotative qui suit afin de ne pas laisser d'endroits intacts.
Taux	312 mL/ha
Volume d'eau	100 à 400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".
Remarques	NE PAS appliquer l'herbicide Imazethapyr SL comme application en pré-semis incorporé plus d'une année en ligne. Attendre au moins 24 mois entre les applications en pré-semis incorporé.

Possibilités de mélange en réservoir	<p>Pour les champs contenant beaucoup de chénopode blanc, de petite herbe à poux et/ou pied de coq ou d'autres espèces non mentionnées dans la liste retrouvée sous "HERBICIDE IMAZETHAPYR SL SEUL", le mélange en réservoir peut être nécessaire afin de supprimer une gamme plus étendue des mauvaises herbes (Consulter le tableau "Possibilités de mélanges en réservoir de l'herbicide – Soya"). Respecter les doses, recommandations, précautions et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association.</p> <p>Pour l'herbicide Sencor et Lexone herbicide, consulter le tableau suivant pour les doses :</p>																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">TEXTURE DU SOL¹</th> <th colspan="3">Taux d'application par hectare</th> </tr> <tr> <th>Sencor 75 DF</th> <th>Sencor 480 F</th> <th>Lexone 75DF</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Moyenne (loam, loam limoneux, limon, argile sableuse, loam sablo-argileux)</td> <td>750 g</td> <td>1,1 L</td> <td>540 g</td> </tr> <tr> <td>Lourde (argile limoneuse, loam limono-argileux, argile et loam argileux)</td> <td>750 g</td> <td>1,1 L</td> <td>640 g</td> </tr> </tbody> </table>			TEXTURE DU SOL ¹	Taux d'application par hectare			Sencor 75 DF	Sencor 480 F	Lexone 75DF	Moyenne (loam, loam limoneux, limon, argile sableuse, loam sablo-argileux)	750 g	1,1 L	540 g	Lourde (argile limoneuse, loam limono-argileux, argile et loam argileux)	750 g	1,1 L	640 g
	TEXTURE DU SOL ¹	Taux d'application par hectare																
		Sencor 75 DF	Sencor 480 F	Lexone 75DF														
Moyenne (loam, loam limoneux, limon, argile sableuse, loam sablo-argileux)	750 g	1,1 L	540 g															
Lourde (argile limoneuse, loam limono-argileux, argile et loam argileux)	750 g	1,1 L	640 g															
<p>¹ Ne pas utiliser sur les sols à texture grossière (sable loameux, loam sableux). Ne pas utiliser sur les sols contenant moins de 2% de matière organique.</p>																		

Application en prélevée – Soya

Période	Le traitement en prélevée de l'herbicide Imazethapyr SL peut-être effectué avant la levée de la culture et l'apparition des mauvaises herbes.
Taux	312 à 420 mL/ha
Volume d'eau	100 à 400 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".
Possibilités de mélange en réservoir	Pour les champs contenant beaucoup de petite herbe à poux, panic capillaire établi, pied de coq, renouée persicaire ou encore d'autres espèces non mentionnées dans la liste retrouvée sous "HERBICIDE IMAZETHAPYR SL SEUL", le mélange en réservoir peut être nécessaire afin de supprimer une gamme plus étendue des mauvaises herbes (Consulter le tableau "Possibilités de mélanges en réservoir de l'herbicide – Soya"). Respecter les doses, recommandations, précautions et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association.

Application en postlevée hâtive et tardive – Soya

Période	<p>On peut appliquer l'herbicide Imazethapyr SL en postlevée hâtive, soit tôt après la levée et avant l'apparition de la 2^e vraie feuille des mauvaises herbes.</p> <p>L'herbicide Imazethapyr SL peut également être appliqué en postlevée tardive après que la culture a émergé pour la suppression de certaines espèces de mauvaises herbes jusqu'aux stades de croissance indiqués dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : Herbicide Imazethapyr SL Seul". Pour minimiser la compétition provenant des mauvaises herbes dans la culture, l'application devrait être effectuée le plus tôt possible après l'émergence des mauvaises herbes.</p>	
Taux	Postlevée hâtive – (avant que les mauvaises herbes atteignent le stade 2 feuilles vraies)	312 à 420 mL/ha + surfactant non-ionique + engrais liquide
	Postlevée tardive	420 mL/ha + surfactant non-ionique + engrais liquide

Volume d'eau	100 à 400 L/ha
Surfactant/ Adjuvant	Surfactant non-ionique – 0,25 % v/v (e.g. 2,5 L/ 1 000 L de solution de pulvérisation) Solution fertilisante liquide (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) – 2 L/ha
Mauvaises herbes supprimées	Voir le tableau ci-dessus "Suppression des mauvaises herbes dans le soya".
Remarques	L'ajout d'un agent tensio-actif non ionique et d'un engrais liquide à la solution de pulvérisation est essentiel pour l'application en postlevée; une absorption améliorée du produit par les mauvaises herbes produira un effet herbicide accru. Éviter les applications lorsque les mauvaises herbes et/ou la culture subissent un stress. Il se peut que le traitement en postlevée retarde la croissance de la culture. Cela est dû au raccourcissement des tiges entre les nœuds mais n'entraîne pas une baisse du rendement.
Possibilités de mélanges en réservoir	L'herbicide Imazethapyr SL peut aussi être mélangé en réservoir avec les herbicides énumérés dans le tableau "Possibilités de mélange en réservoir de l'herbicide – Soya". Toujours respecter les doses, recommandations, précautions et restrictions les plus conservatrices retrouvées sur les étiquettes des produits d'association. Commentaires : Utiliser la dose de 312 mL /ha de l'herbicide Imazethapyr SL lors du mélange en réservoir avec l'herbicide Basagran ou Basagran Forte. Pour les mélanges de l'herbicide Imazethapyr SL et de Basagran herbicide, ON DOIT AJOUTER 0,25 % (v/v) d'un AGENT tensioactif NON-IONIQUE et 2 L/ha d'une solution d'engrais (10-34-0, 28-0-0 ou 32-0-0) à la solution de pulvérisation. Pour les mélanges de l'herbicide Imazethapyr SL et de l'herbicide Basagran Forte, ON DOIT AJOUTER seulement 2 L/ha d'engrais liquide.

**CULTURE : SOYA TOLÉRANT AU GLYPHOSATE
(c'est-à-dire variétés possédant le gène ROUNDUP Ready^{MD})**

Application en postlevée

Période	Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées autres que celles énumérées dans le tableau "Suppression des mauvaises herbes dans le soya : Herbicide Imazethapyr SL Seul", l'herbicide Imazethapyr SL peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide, Glyphos, ou Vantage Plus MAX herbicide (glyphosate) et appliqué sur les variétés de soya Roundup Ready. Respecter les doses d'emploi, les périodes d'application, les recommandations, les précautions et les restrictions indiquées sur l'étiquette de glyphosate. Consulter l'étiquette de glyphosate concernant les recommandations pour l'adjuvant.
Taux de Imazethapyr SL	312 mL/ha
Volume d'eau	100 à 400 L/ha

<p>Taux alternatif d' Imazethapyr SL</p>	<p>Herbicide Imazethapyr SL à une dose de 160 – 210 mL/ha</p> <p>Le mélange en réservoir de l'herbicide Imazethapyr SL à une dose de 160 à 210 mL/ha avec le glyphosate fournira un désherbage résiduel de la morelle noire de l'Est, chénopode blanc, amarante à racine rouge, abutilon, panic d'automne et le panic millet sauvage à germination tardive. Employez 900 g m.a./ha de glyphosate¹ et appliquez jusqu'au stade de la 3^e feuille trifoliée inclusivement sur du soya Roundup Ready dans 100 à 200 litres par hectare d'eau propre. Utilisez une dose plus élevée pour des infestations plus fortes.</p> <p>Consultez l'étiquette du glyphosate pour connaître les mauvaises herbes supprimées par le glyphosate, aussi bien que pour des recommandations, précautions et restrictions additionnelles.</p> <p>¹ 900 g m.a. de glyphosate/ha est équivalent à une dose de 2,5 L/ha l'herbicide en concentré soluble Glyphos ou à une dose de 1,88 L/ha de la solution herbicide Vantage Plus MAX.</p>
<p>Remarques</p>	<p>MISE EN GARDE</p> <p>Appliquer le mélange en réservoir de l'herbicide Imazethapyr SL + un herbicide glyphosate SEULEMENT sur le soya tolérant au glyphosate, c'est-à-dire sur les variétés qui possèdent le gène Roundup Ready. CE TRAITEMENT ENDOMMAGERA OU DÉTRUIRA LES VARIÉTÉS DE SOYA QUI NE TOLÈRENT PAS LE GLYPHOSATE.</p>

**CULTURE : SOYA TOLÉRANT AU GLUFOSINATE D'AMMONIUM (LIBERTYLINK^{MD})
(Colombie-Britannique et l'Est du Canada seulement)**

Application en postlevée

<p>Période</p>	<p>Pour l'élimination des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées nuisibles autres que celles énumérées dans le tableau "Élimination des mauvaises herbes dans le Soya : Herbicide Imazethapyr SL utilisé seul", l'herbicide Imazethapyr SL peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide Liberty 200SN et appliqué sur le soya tolérant au glufosinate d'ammonium (LibertyLink) du stade cotylédon au stade de floraison de la culture.</p> <p>Consultez l'étiquette de l'herbicide Liberty 200SN pour connaître le stade foliaire recommandé pour les mauvaises herbes afin d'obtenir la meilleure efficacité possible.</p>
<p>Taux</p>	<p>312 mL/ha de l'herbicide Imazethapyr SL + 1,5 à 2,5 L/ha de l'herbicide Liberty 200SN</p> <p>Mélanger en réservoir l'herbicide Imazethapyr SL avec la dose adéquate d'herbicide Liberty 200SN pour les espèces de mauvaises herbes ciblées. Consultez l'étiquette de l'herbicide Liberty 200SN pour connaître les doses, les mauvaises herbes éliminées, les recommandations, précautions et restrictions supplémentaires.</p>
<p>Volume d'eau</p>	<p>Minimum de 110 L/ha</p>
<p>Remarques</p>	<p>MISE EN GARDE</p> <p>Appliquer l'herbicide Imazethapyr SL plus l'herbicide Liberty 200SN mélangé en réservoir SEULEMENT sur le soya tolérant au glufosinate d'ammonium (c'est-à-dire les semences LibertyLink). L'application de l'herbicide Liberty 200SN sur du soya non tolérant provoquera des dommages sévères ou même la mort de la culture.</p>

DIRECTIVES POUR LE MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir à pulvériser est propre avant l'usage. Respecter les recommandations de nettoyage tel que spécifié sur l'étiquette du produit utilisé auparavant.
2. Remplir le réservoir à pulvériser à moitié ou aux trois-quarts d'eau et mettre en marche l'agitation
3. Mesurer à l'aide d'un récipient gradué la quantité requise du produit d'association (se référer à la section de chaque culture pour les mélanges en réservoir).
4. Mélanger soigneusement.
5. Dans un autre récipient gradué, mesurer la quantité de l'herbicide Imazethapyr SL requise et l'ajouter à la solution de pulvérisation en agitant celle-ci.
6. Lorsque la solution est encore en mouvement, ajouter la quantité requise de l'agent tensioactif non-ionique si nécessaire.
7. Au besoin, ajouter la quantité requise de l'engrais liquide (28-0-0, 10-34-0 ou 32-0-0) à la solution de pulvérisation.
8. Maintenir une agitation constante et compléter le remplissage du réservoir avec de l'eau.
9. Nettoyer le réservoir à pulvériser après usage.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. NE PAS sur-appliquer de l'herbicide Imazethapyr SL. Une application excessive pourrait causer des dommages à la culture surtout si celle-ci subit des agressions de toutes sortes.
2. Intervalle avant récolte

Culture	Intervalle de l'application à la récolte (jours)
Soya	100

3. ATTENTION : Ne pas faire paître le bétail dans les endroits traités ou couper l'herbe pour le foin; les données ne sont pas suffisantes pour supporter un tel usage.
4. NE PAS laisser la dérive de pulvérisation contaminer les cultures dans les champs adjacents.
5. NE PAS appliquer l'herbicide Imazethapyr SL PLUS D'UNE FOIS dans la saison.
6. NE PAS appliquer l'herbicide Imazethapyr SL en traitement par incorporation en pré-semis deux années de suite pour toutes les cultures. Laisser passer au moins 24 mois entre les applications par incorporation en pré-semis.
7. On considère que des mauvaises herbes ont échappé au traitement si, après un traitement en pré-levée, on voit apparaître la 2^e ou la 3^e feuille. On recommande alors un sarclage superficiel ou l'application d'un herbicide en postlevée. NE PAS sarcler en profondeur.
8. NE PAS appliquer l'herbicide Imazethapyr SL sur une culture soumise à des agressions de toutes sortes; un dommage à la culture peut en résulter.
9. L'application de l'herbicide Imazethapyr SL en postlevée sur le soya peut causer un retard de croissance. Cela est dû à un raccourcissement de la tige entre les nœuds, mais ne devrait pas entraîner une baisse du rendement si l'herbicide Imazethapyr SL a été utilisé conformément aux taux d'application et en respectant les recommandations indiquées sur les étiquettes.
10. L'herbicide Imazethapyr SL peut entraîner un retard dans la croissance ou une maturité plus tardive de la culture de haricots blancs ou rognons. Cela est dû à un raccourcissement de la tige entre les nœuds, mais ne devrait pas entraîner une baisse du rendement si l'herbicide Imazethapyr SL a été utilisé conformément aux taux d'application et en respectant les recommandations indiquées sur les étiquettes.
11. NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

ZONES TAMPONS

L'ARLA exige le respect des zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, d'un habitat terrestre vulnérable (comme des prairies, des forêts, des brise-vents, des terres à bois, des haies, des grands pâturages libres, des zones riveraines ou des zones arbustives), d'un habitat d'eau douce vulnérable (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection de :	
		Habitat d'eau douce	Habitat terrestre
Pulvérisateur agricole	Soya	1	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Imazethapyr SL est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Imazethapyr SL et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Imazethapyr SL ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1 800 667 3852.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées